

SJO TENNIS

CONVOCATION ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE

Salle Louise Michel (face à la piscine) le samedi 22 novembre

L'assemblée extraordinaire se tiendra à 17h45.

Ordre du jour : modification des statuts et du règlement intérieur,

L'assemblée générale se tiendra à 18h00.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral 2025
- Rapport financier 2025 - Budget prévisionnel 2026
- Questions diverses

Elle sera suivie d'un apéritif et pour ceux qui le souhaitent d'un repas dansant.

Cette année nous vous proposons :

- Salade Quercynoise
- Aligot et escalope de veau
- Dessert
- Vin
- Café

Le coût de ce repas est de :

- gratuit jusqu'à 7 ans
- 7 € de 7 ans jusqu'à 12 ans
- 20 € au delà de 12 ans.

Vous devez déposer vos inscriptions avec le chèque soit :

- au club house le mercredi après midi et le samedi jusqu'à 14h
- dans la boîte aux lettres de Christine.

Limite de dépôt des inscriptions 12 novembre.

Nous vous attendons nombreux... AVEC VOS COUVERTS

La présidente.



AG du SJO Tennis - Inscription au repas du 22 novembre

Nom :

plus de 12 ans x 20€ = €
de 7 jusqu'à 12 ans x 7€ = €
moins de 7 ans 0€

Ci-joint un chèque de € à l'ordre du SJO Tennis club.

Pour des questions d'organisation, inscription des enfants de moins de 7 ans obligatoire.